

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

2^e séance, 24^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 19 octobre 2021 à 18 h 30, à distance Teams.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Monsieur Alexandre Briand, vice-président du CA et parent d'un élève
Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève
Madame Jany St-Cyr, parent d'un élève

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Guy Dufour, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe et directrice des Services des communications
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean-François-Houle, directeur des Services des ressources financières et des Services du transport (points 1 à 2.2 et 3.3 seulement)
Monsieur Martin Hugues Gauthier, observateur

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 19 octobre 2021 à 18 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CA-21-22-108

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jany St-Cyr et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 août 2021
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.8 Mot de la présidente

2.0 Décisions

- 2.1 Signataire de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches
- 2.2 Nomination d'un nouveau membre au comité de transport

3.0 Information

- 3.1 Code d'éthique des membres du CA
- 3.2 Élection des membres au CA – Discussion
- 3.3 Déclaration annuelle des membres du CA – Opérations entre apparentés (formulaire) / Explications
- 3.4 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

Par souci de commodité, le point 3.3 « Déclaration annuelle des membres du CA – Opérations entre apparentés (formulaire) / Explications » sera abordé tout de suite après le point 2.2 « Nomination d'un nouveau membre au comité de transport », avant de revenir aux points 3.1 et suivants.

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-21-22-109

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 août 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 31 août 2021 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 31 août 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

1.8 Mot de la présidente

La présidente invite les membres à réfléchir et éventuellement à suggérer des idées pour rendre les rencontres virtuelles plus conviviales, vu que les rencontres se déroulent à distance.

2.0 DÉCISIONS

CA-21-22-110
SÉ

2.1 Signataire de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs soit signataire de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Chaudière-Appalaches;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs contribue en ressources matérielles et humaines au besoin pour une valeur de 3 000 \$ répartie comme suit :

- Une valeur de 1 500 \$ pour l'exercice financier de janvier à décembre 2022;
- Une valeur de 1 500 \$ pour l'exercice financier de janvier à décembre 2023;

QUE madame Esther Lemieux, directrice générale, soit désignée à titre de représentante du signataire de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

CA-21-22-111
ST

2.2 Nomination d'un nouveau membre au comité de transport

ATTENDU l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit la formation d'un comité consultatif de transport;

ATTENDU le *Règlement sur le transport des élèves (Chapitre I-13.3, r.12)*, qui prévoit à l'article 2 paragraphe 7 que deux membres du conseil d'administration doivent être nommés à ce comité;

ATTENDU la démission de monsieur Jacques Saucier, administrateur au conseil d'administration, le 27 août 2021;

ATTENDU que monsieur Jacques Saucier était membre du comité de transport et la nécessité de le remplacer;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE la personne suivante soit nommée membre du comité consultatif de transport, jusqu'à ce que son mandat actuel à titre de membre du conseil d'administration soit terminé :

- Monsieur Éric Pouliot, administrateur

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Code d'éthique des membres du CA

Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, s'adresse à l'ensemble des membres du CA concernant le code d'éthique des membres du CA. Un membre se questionne sur le droit de dissidence d'un administrateur. Une discussion s'ensuit pour expliquer qu'un membre peut faire indiquer sa dissidence à un procès-verbal expressément au sujet d'une résolution. Cependant, si le membre devait voter contre un élément fondamental (par exemple le budget du CSS), ce dernier deviendrait en porte-à-faux avec toutes les décisions en découlant. Dans un tel cas, le membre devrait réfléchir sur la possibilité de remettre sa démission à titre d'administrateur.

3.2 Élection des membres au CA – Discussion

Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale, s'adresse à l'ensemble des membres du CA concernant l'élection des membres au CA. Elle explique que les mandats des membres parents et employés doivent se terminer au 30 juin, en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*. Vu cela, des élections seront nécessaires au printemps 2022 afin de renouveler ou remplacer les administrateurs dont le mandat se termine le 30 juin 2022.

3.3 Déclaration annuelle des membres du CA – Opérations entre apparentés (formulaire) / Explications

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières, présente aux membres un questionnaire pour les états financiers audités des entités. Tous les membres doivent le remplir et le retourner signé.

Les dirigeants sont également visés par l'obligation de remplir ce formulaire.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

3.4 Mot de la Direction générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, donne de l'information aux membres relativement aux statistiques des cinq dernières années concernant les cours d'été, les reprises d'examens, les inscriptions au programme passe-partout, les inscriptions au préscolaire, au primaire et au secondaire.

Elle donne aussi de l'information aux membres sur les actions posées afin de recruter du personnel, de l'information sur les mesures sanitaires appliquées dans les écoles et sur la passation des tests rapides dans les écoles.

Elle informe les membres que le CSSDN est en attente de recevoir les sondes commandées pour mesurer la qualité de l'air dans les classes.

Finalement, certains projets de construction ont pris du retard. Le manque de personnel et la rareté de certains matériaux étant les causes.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, fait état des décisions prises lors de la réunion du 19 octobre 2021. La prochaine réunion sera le 25 janvier 2022.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Alexandre Briand, président du comité de vérification, informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 3 novembre 2021, lors de laquelle les membres rencontreront l'auditeur externe au sujet de la vérification annuelle et des états financiers à être adoptés par le conseil d'administration.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité de gouvernance et d'éthique informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 7 décembre 2021, où il pourrait être question du règlement du gouvernement relatif au code d'éthique des membres du conseil.

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Guy Dufour, président du comité des ressources humaines, informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 23 novembre 2021.

4.5 Comité CSÉHDAA

Madame Ève Lapointe, présidente du comité CSÉHDAA, informe les membres que la prochaine rencontre est le 25 octobre 2021.

4.6 Comité de parents

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité de parents, fait un retour sur la réunion du 18 octobre. Les élections internes ont eu lieu pour 2021-2022 et le site Internet a été mis à jour afin de plus facilement partager l'information pertinente. Elle informe les membres que la prochaine réunion est prévue le 15 novembre 2021.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

4.7 Comité consultatif de transport

Madame Louise Roberge, membre du comité consultatif du transport, informe les membres des sujets discutés lors de la rencontre du 12 octobre 2021. Il fut question notamment des renouvellements de contrats en transport.

La prochaine réunion est prévue le 22 février 2022.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-21-22-112

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 56.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale